



La responsabilite du garagiste est elle engagee

Par **Sabrina Aupiais**, le **15/12/2016** à **07:08**

Bonjour !! J'ai ammené mon véhicule renault clio à mon garagiste habituel suite à l'allumage de deux voyants rouges. En effet lorsqu'on roulait ces voyants s'allumaient puis s'éteignaient presque aussitôt au début sans provoquer de symptômes supplémentaires puis la voiture avait parfois des baisses de puissance mais les voyants finissaient toujours par s'éteindre. J'ai donc emmené la voiture au garage pour la passer à la valise. Mon garagiste m'a annoncé qu'il s'agissait sans doute d'un capteur de pression de rampe et qu'il pouvait m'en mettre un d'occasion pour savoir si il s'agissait bien de ce problème. Il s'est avéré que la pièce n'était pas compatible il m'a donc proposé de remettre le mien en attendant d'en trouver un d'occasion. Le lendemain je suis allée au garage pour récupérer mon véhicule et là le garagiste m'annonce qu'il n'a pas de bonnes nouvelles, que mon véhicule ne démarre plus car les injecteurs qui devaient être déjà bien fatigués ne fonctionnent plus à cause du démontage du fameux capteur.... Il m'informe qu'il va me remettre des injecteurs d'occasion mais qu'il ne donne plus 6 mois avant qu'ils ne lâchent à leur tour... Il s'agit d'une vieille voiture comptabilisant 315000 kms mais quoiqu'il en soit je l'emmené avec deux voyants qui s'allument et je récupère un véhicule qui fonctionne moins bien qu'à son arrivée... Le garagiste aurait-il pu prévoir que le démontage du capteur allait tuer les injecteurs et sa responsabilité est-elle engagée ?? Je précise qu'il m'a juste fait payer une heure de recherche de panne... Merci pour vos réponses !!

Par **patrickmagnou@orange.fr**, le **15/12/2016** à **07:54**

Bonjour,
En qualité de retraité de l'automobile, au vu de ce que vous dites, votre garagiste est plus qu'honnête, car il vous a proposé des pièces d'occasion afin de minimiser le coût, cependant il a un devoir de moyen mais pas un devoir de résultats sur un véhicule aussi vieux et avec un tel kilométrage. Il faut vous faire une raison et vous décider à changer de véhicule. Je suis convaincu que votre garagiste sera vous conseiller au mieux de vos intérêts.

Par **Sabrina Aupiais**, le **15/12/2016** à **17:29**

Patrickmagnoux merci pour votre réponse !!! Je sais qu'il s'agit d'une vieille voiture et d'ailleurs je la change la semaine prochaine... Je voulais juste savoir si il pouvait prévoir les

degats causes sur les injecteurs et si des injecteurs d'occasion allaient ceder rapidement les uns apres les autres... Merci en tout cas !!!